CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E156233** **VALABLE JUSQU'AU** **06/05/2027**

ÉDITÉ LE 07/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2015

Raison sociale : SEQUOIA CONSTRUCTION POSITIVE BOIS

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 11/12/2024
Capital : 7 500

LE CLOS SAINT NICOLAS
BRISSAC QUINCE
49250 BRISSAC LOIRE AUBANCE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Angers Angers B 815 002 233
Siret : 815 002 233 00014
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 355500/K/
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 10244117S-0017

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 10244117S-0017
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 06 08 16 65 80 **Fax :**
Portable : 06 08 16 65 80
Responsabilité légale :
COQUEL XAVIER GÉRANT

Site Internet : http://www.sequoia-construction.fr
E-mail : sequoia4963@gmail.com

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 709 120 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	6	07/05/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/05/2026 14:15

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E156233** **VALABLE JUSQU'AU** **06/05/2027**

ÉDITÉ LE **07/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2015
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 11/12/2024
Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Angers Angers B 815 002 233

Siret : **815 002 233** **00014**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 355500/K/

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 10244117S-0017

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 10244117S-0017

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **SEQUOIA CONSTRUCTION POSITIVE BOIS**

LE CLOS SAINT NICOLAS
BRISSAC QUINCE
49250 BRISSAC LOIRE AUBANCE

Téléphone : 06 08 16 65 80 **Fax :**
Portable : 06 08 16 65 80

Site Internet : http://www.sequoia-construction.fr
E-mail : sequoia4963@gmail.com

Responsabilité légale :
COQUEL XAVIER GÉRANT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	07/05/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	07/05/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	07/05/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	07/05/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	07/05/2025
o Isolation des combles perdus	07/05/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/05/2026 14:15

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.